



<http://www.aacee-photo.org>

Règlement du concours photo :

Chaque année le club photo de l'AAC-CEA de Saclay organise un concours photos ouvert à tous les agents, ayant droit et club associé. Ce concours a pour objectif de promouvoir l'activité du club photo afin de nous faire connaître du plus grand nombre. Nous espérons donc qu'à travers ce concours vous apprendrez à connaître l'ensemble de nos activités (formations, sortie, prêt de matériel, laboratoire, studio, etc ...) et que nous aurons le plaisir de vous accueillir afin de partager avec vous notre passion.

La photo peut être en Noir&Blanc ou couleur, les retouches ou montage sur ordinateur seront acceptés.

ATTENTION : Le format de la photo est imposé et devra être dans les proportions du 20x30.

Inscription.

* Pourront participer au concours toutes les personnes travaillant sur le centre CEA de Saclay, ainsi que leurs ayant droits (conjoint et enfant(s)). Pourront également participer les retraités ayant travaillé sur le centre CEA de Saclay. Les membres du club photo Saclay Visions avec lequel l'AAC-CEA photo s'est associé pourront également participer à ce concours.

* Les participants garantissent qu'ils sont titulaires des droits d'auteur et des droits à l'image des photos qu'ils soumettent. Ils restent propriétaires de leurs photos, mais ils autorisent la représentation gratuite de leurs travaux dans le cadre d'expositions de ce concours et de toutes activités promotionnelles du club AAC-CEA Saclay section photo.

* Les participants, identifiés par leur adresse email, pourront déposer leurs photos en ligne sur le site de l'AAC-CEA Photo en inscrivant leur nom et adresse courriel.

Organisation du concours :

1. Dépôt des photos :

Les participants pourront déposer de 1 à 3 photos maximum sous forme de fichiers numérique format « .jpg » d'une résolution de 1024x1024 pixels sur le site.

Les participants pourront à tout moment modifier/supprimer les photos déposées jusqu'à la date limite de dépôt.

2. Sélection des photos pour l'exposition :

Le jury sera composé des membres volontaires du club photo de l'AAC-CEA Saclay à jour de leur cotisation pour la saison en cours.

40 photos maximum seront sélectionnées par les membres du club photo de l'AAC-CEA de Saclay pour une exposition au bâtiment 471 du CEA/Saclay lors d'une réunion qui sera annoncé et ouverte à tous les membres du club photo.

* Sélection : Ne seront gardées que les photos en accords avec le thème et dont la qualité photo (netteté, lumière, couleurs, qualité artistique) est compatible pour un affichage format 20X30.

Toutes les photos retenues lors de la première sélection seront alors évaluées sur 4 critères :

- **Créativité :** Photo visiblement faite pour le concours, mise en valeur du sujet du concours.
- **Originalité :** Photo présentant un sujet original, atypique ou traité de façon originale
- **Esthétisme :** Cadrage, photo présentant un joli graphisme ou une harmonie
- **Technique :** Qualité du cadrage, de la profondeur de champs, de la gestion des couleurs et de la lumière.

Les 40 photos ayant la meilleure évaluation seront alors sélectionnées.

3. Tirage des photos :

Les auteurs des photos sélectionnées seront prévenus via l'adresse courriel qu'ils ont utilisée pour leur dépôt, et les photos sélectionnées seront affichées sur le site de l'AAC-CEA Photo.

Les tirages 20x30 et l'encadrement pourront être pris en charge par la section photo à la demande du participant, et devront fournir aux organisateurs du concours un fichier « .jpg » de leur photo dimensionné au format 20X30 et dans une résolution suffisante (2048 px mini pour le côté le plus long).

Les photos devront être envoyées par courriel à l'adresse de l'organisateur du concours. Un accusé de réception vous sera envoyé en retour pour valider la bonne réception de votre fichier. Elles pourront également être déposées à la permanence photo le jeudi via une clef USB si la taille du fichier ne permet pas de l'envoyer par mail.

Les participants qui le désirent pourront développer leurs photos à leurs frais et devront venir les déposer à la permanence photo qui a lieu tout les jeudis entre 12h45 et 13h30 bâtiment 471.

ATTENTION : Aucun format autre que 20x30 (ou 30x20) ne sera accepté pensez à vérifier les proportions de vos images.

4. Exposition CEA/Saclay:

Exposition des photos sélectionnées par le club photo du CEA Saclay au bâtiment 471 du CEA/Saclay pendant 2 semaines. La salle sera ouverte du Lundi au vendredi entre 12h et 13h30.

* « Prix public » : Vote sur place du public pendant toute la durée de l'exposition, chaque visiteur pourra sélectionner 3 photos dans l'ordre de préférence. Les 3 photos qui auront le plus de points (1^{er} choix : 3pts ; 2^{ème} choix : 2pts et 3^{ème} choix : 1pts) seront primées.

* « Prix Photographe » : Un photographe professionnel sera invité à visiter l'exposition et sélectionnera trois photos par ordre de préférence.

* « Prix de la direction » : Des représentants du Centre de Saclay et de l'ALAS seront invités à visiter l'exposition et sélectionneront 3 photos.

L'avant dernier jour un vernissage de l'exposition et remise des prix, en présence du photographe professionnel, des représentants de la direction du centre, de l'ALAS et de l'AAC-CEA.

Toutes les photos déposées et gagnantes seront publiées sur le site web de l'AAC-CEA Photo.

Tous les renseignements et changement de dernière minute seront toujours mis en ligne sur le site du club à l'adresse : <http://www.aaccea-photo.org>. Consultez-le régulièrement.